

AVIS PUBLIC



EXAMEN PUBLIC

## L'avenir du secteur manufacturier à Montréal

La [Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation](#) convie la population à participer à une assemblée publique de consultation relativement à [l'avenir du secteur manufacturier à Montréal](#). Cette consultation sera d'abord l'occasion, pour le Service du développement économique, de présenter à la fois un diagnostic sur l'état actuel du secteur manufacturier à Montréal et certaines pratiques en émergence. Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions seront ensuite invités à partager avec la commission leur point de vue quant au contenu de la présentation et leurs réflexions pour dynamiser ce secteur de l'économie. La consultation publique se déroulera comme suit :

### PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

JEUDI 16 JUIN 2016, 19 H, à la **salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars [WWW.STM.INFO](http://WWW.STM.INFO)

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

### PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS ET PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Les dates pour les séances d'audition des mémoires et des opinions ainsi que pour l'adoption des recommandations seront publiées ultérieurement.

### ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

**RENSEIGNEMENTS :** Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL

---

DATE DE PARUTION: LE 2 JUIN 2016, LE DEVOIR